



PARTICIPER À LA COMMISSION D'ACCESSIBILITÉ

Appel à candidature du 1er au 21 juin

*Steve Bossart, Maire et son équipe municipale souhaitent mettre en place une **COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE** (obligatoire pour les communes de plus de 5000 habitants). Un outil essentiel pour **le VIVRE ENSEMBLE !***

OBJECTIFS



- *Faire un constat sur l'accessibilité dans la commune*



- *Engager une réflexion pour améliorer la chaîne de déplacement*



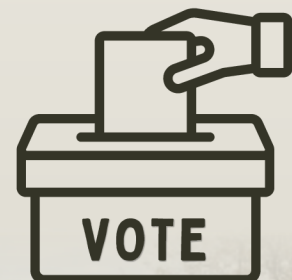
- *Etablir un rapport annuel adressé au Préfet sur la voirie, les bâtiments, les transports et les espaces publics*



- *Être une force de proposition pour les élus afin de définir les travaux et les aménagements à réaliser*



Cette commission sera constituée de représentants de la commune (élus et agents) et de trois habitants



Candidatez en ligne sur www.billy-berclau.fr ou par mail participer-accessibilite@billy-berclau.fr ou au 03 21 74 76 46